



SEM AINE DE L'É TUDIANT

Du 8 au 17 octobre, des rendez-vous culturels ouverts à tous
PAGES 12



ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS

La Ville se doit de montrer l'exemple
PAGE 11

figeac

notre ville

le bulletin d'informations municipales

septembre 2014

RENTÉE SCOLAIRE

Mardi 2 septembre
1020 élèves ont repris le chemin de l'école

PAGES 8 & 9



RESTAURATION SCOLAIRE

Un engagement : manger sain et équilibré

PAGES 7

PLACE CARNOT

De nouvelles règles de circulation et de stationnement : un projet mené en concertation avec les commerçants et les riverains.

Depuis le début de l'été, une nouvelle réglementation en matière de circulation et de stationnement est en vigueur aux abords de la halle. Objectifs : fluidifier la circulation, instaurer une rotation du stationnement et donner la priorité aux piétons dans ce secteur très fréquenté du centre ville. L'enjeu est de prendre en compte les problématiques de chacun (piétons, voitures, deux roues, véhicules de livraison, de secours, personnes à mobilité réduite...) afin de réussir à concilier tous les usages.

PAGE 4



EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

Conseil municipal

Des locaux mis à la disposition des élus

Les huit adjoints et sept conseillers municipaux délégués ont pris possession des cinq bureaux mis à leur disposition par la Mairie, repartis dans les deux ailes de l'Hôtel de Ville (n° 5 et n° 8 de la rue de Colomb). Au plus près des services municipaux, ces bureaux, partagés, leur permettent de préparer les dossiers dont ils ont la responsabilité et d'organiser leurs réunions de travail.

Mi-juillet, les élus de l'opposition ont reçu à leur tour les clés du local commun mis à leur disposition par la Ville de Figeac (conformément à l'article 26 du règlement intérieur voté en Conseil Municipal le 17 avril 2014) pour la tenue de leurs réunions de travail et l'examen des dossiers relatifs aux Commissions dont ils sont membres.

Situé au n° 12 de l'avenue Fernand Pezet, ce local a été entièrement rénové et aménagé. Son usage est purement administratif, excluant la tenue de permanences ou de réunions publiques.



ÉDITORIAL |

Météo capricieuse, contraction des budgets, la saison touristique aurait pu s'avérer plus que maussade.

Il n'en a rien été.

Grâce aux efforts, initiés de longue date, en direction du patrimoine, les visites du secteur sauvegardé et du Musée Champollion ont connu une belle affluence.

Notre programme culturel, avec notamment les moments phares du Festival de Théâtre et du Festival "Autour des cordes" a fait le plein de spectateurs.

C'est une véritable économie touristique qui continue de se développer sur Figeac, permettant au secteur du commerce et de l'hôtellerie-restauration de vivre et de maintenir des emplois directement ou indirectement.

Cette dimension économique de la culture et du patrimoine assure un retour non négligeable des sommes dépensées par la Ville.

Les Figeacois ont également été nombreux à profiter de ces manifestations de qualité.

Les associations Figeacoises ont aussi joué un grand rôle dans la réussite de cet été : Musée Ratier, Rencontres Musicales, Vélotoise, notamment, ont contribué à donner l'image d'une Cité industrielle, dynamique et accueillante.

L'été c'est aussi la préparation de la rentrée : travaux dans les établissements d'enseignement, aménagements urbains, entretien des espaces publics... Les services techniques de la Ville ont mis les bouchées doubles pour que tout soit fin prêt.

La rentrée c'est aussi l'accueil des familles avec le Centre Social et le CCAS regroupés et rénovés ainsi qu'un partenariat renouvelé avec la Fédération Partir pour l'accueil périscolaire et la coordination du péri-éducatif.

Alors pour tous : bonne rentrée !

André Mellinger

État-civil

Du 1^{er} juin au 31 août 2014

naissances

Léo Ferreira ; Ilyes El Haloui ; Sacha Woolsgrove ; Alice Malirat ; Mathéo Bourdon Boudou ; Syam Dramane ; Leia Destruel ; Timéo Coispeau ; Albin Puech ; Garance Martin ; Adam Zeryouh ; Gaëtan Lafon ; Darana Meng ; Louis Grechez ; Tom Rabassa ; Samuel Taillade ; Louis Mazars ; Enzo Huys.

mariages

7 juin : Cédric Pelissier et Laurence Bouttefroy
12 juillet : David Rimbaud et Marie Bru
19 juillet : Benoît Pérochain et Diane Delom
26 juillet : Gisèle Maurel et Elodie Stalin
9 août : Didier Feuille et Simone Tchiedawo
23 août : Frédéric Spries et Sandrine Guitard
23 août : Maxime Gibrat et Camille Laumond
23 août : Olivier Benne et Binta Ndiaye
30 août : Jean-Jacques Languy et Laura Lafont

décès

Marie Blancard ; Patrick Passicos ; Josette Vergne ; Michel Navarrete ; Jeanne Labarussiat ; Albert Lagat ; Marie-Thérèse Bonnefous ; Maria Munoz ; Jean Sudres ; Iréné Lavergne ; Romain Alaux ; Jean Chauvin ; Simone Bec ; Marcel Lascols ; Antoinette Petit ; Roger Bos ; David Marjault ; Yvette Latapie ; Monique Singer ; Raymond Rouire ; Mélanie Croiset ; Philomène Bonnefoy ; Jacques Lespinasse ; Louis Camillo ; Régine Gonnard ; Yvette Durand ; Jean-Marie Chanut.



Accédez au site de la Ville depuis votre mobile !

Voici le QR code ou Flash code qui vous permettra d'accéder directement à la page d'accueil du www.ville-figeac.fr depuis votre mobile. Pour cela, votre téléphone doit être équipé d'un appareil photo et d'une application appropriée que vous pouvez télécharger depuis votre moteur de recherche préféré en tapant "lecteurs gratuits de QR code".

figeac
notre ville

septembre 2014

Une publication de la Mairie de Figeac • Directeur de la publication : André Mellinger • Rédaction/Photos : Mairie de Figeac - Service informations municipales - 46100 Figeac - tél. 05 65 50 05 40 • Publicité : Pub Vision • Maquette : MCV Communication • Impression Fabrégue imprimeur - Saint-Yrieix-la-Perche • Dépôt légal : septembre 2014 • Ce numéro a été tiré à 6100 ex. sur papier recyclé.



Aménagement de la place Carnot

Un projet mené en concertation avec les habitants

Depuis le début de l'été, une nouvelle réglementation en matière de circulation et de stationnement est en vigueur aux abords de la halle. Objectifs : fluidifier la circulation, instaurer une rotation du stationnement et donner la priorité aux piétons dans ce secteur très fréquenté du centre ville. L'enjeu est de prendre en compte les problématiques de chacun (piétons, voitures, deux roues, véhicules de livraison, de secours, personnes à mobilité réduite...) afin de réussir à concilier tous les usages.

Pour finaliser son projet, la municipalité a décidé d'aller à la rencontre des commerçants et des riverains du quartier en organisant une réunion publique sur site le 30 juin dernier. Étaient également présents les services techniques, la Police Municipale et les représentants du Centre d'Incendie et de Secours. Cette concertation fut l'occasion pour les élus d'expliquer leurs choix, de répondre aux questions des habitants et d'ajuster certains détails en tenant compte des remarques exprimées.

Depuis le 7 juillet, par arrêté du Maire, une **"zone de rencontre"** (voir encadré) a donc été délimitée entre la place Champollion, la place Carnot et les rues permettant d'accéder à cette zone (rue Gambetta, rue de la République, rue d'Aujou, rue Caviale, rue Séguier, rue de Colomb et Place aux Herbes).

Les nouvelles dispositions concernant le stationnement des véhicules place Carnot sont les suivantes :

- le stationnement est interdit sur la partie Nord
 - Cela permettra notamment aux engins de secours d'accéder plus aisément aux façades des immeubles en cas d'intervention de type incendie.
- le stationnement est réservé :
 - ▶ sur 1 emplacement matérialisé aux livraisons des commerces
 - ▶ sur 1 emplacement matérialisé aux personnes handicapées
 - ▶ sur 1 emplacement matérialisé aux 2 roues (vélos et motos)
 - ▶ sur 8 emplacements matérialisés à un "arrêt minute" de 15 minutes



Les 4 arrêts-minutes situés le long de la halle ont été équipés de bornes électroniques pour aider les usagers à respecter les nouvelles règles de stationnement. Elles fonctionnent du lundi au vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h. La 1^{ère} temporisation est réglée à 10 minutes (feu rouge clignotant), la 2^{ème} à 5 minutes (feu rouge fixe signalant que le temps de l'arrêt autorisé est dépassé).

Les 4 autres arrêts-minutes ont fait l'objet d'un marquage au sol et sont sous le même régime des 15 minutes autorisées. À l'issue d'une période d'expérimentation de 6 mois, si le dispositif convient, ils seront eux aussi équipés de bornes.



Une "zone de rencontre", c'est quoi exactement ?

C'est une zone affectée à la circulation de tous les usages. En agglomération, l'objectif est de faire cohabiter de manière apaisée dans un même espace les piétons et les véhicules, mais également de permettre le développement de la vie locale.

Dans cette zone :

- ▶ les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée, sans y stationner, et sont prioritaires sur les véhicules
- ▶ les véhicules motorisés ne peuvent excéder une vitesse de 20 km/h
- ▶ le stationnement et l'arrêt des véhicules ne sont possibles que sur les emplacements aménagés à cet effet

Jours de marchés

Nouvelles règles de circulation et de stationnement

Pour répondre à une demande des commerçants et redonner de l'attractivité au commerce du centre ville, la municipalité a instauré début août de nouvelles règles de circulation et de stationnement les jours de marchés.

Le 1^{er} et le 3^{ème} samedi de chaque mois de 14 h 30 à 17 h 30 :

- la "zone de rencontre" du centre ville est étendue à la place Barthal, place Vival et à la rue du 11 novembre (vitesse limitée à 20 km/h, piétons prioritaires)
- la place Barthal est ouverte à la circulation
- le stationnement est autorisé sur la partie sud de la place Vival (partie occupée par le marché alimentaire le matin).
- la circulation est autorisée autour de la place Barthal, rue du 11 novembre, rue de la République (uniquement de la place Vival vers la halle), place Carnot (uniquement vers la place Champollion), place Champollion et rue de Colomb.

Carrefour du lycée Champollion

Aménagement d'un giratoire

Dans la continuité des aménagements réalisés au carrefour Saint-Martin, au pont Gambetta, au carrefour du Tribunal et au Glacier, un giratoire a été mis en place début août à l'intersection des avenues Pierre et Marie Curie, Charles de Gaulle et Fernand Pezet. L'objectif est de fluidifier la circulation qui, à certaines tranches horaires, est relativement dense et de sécuriser ce carrefour situé à proximité de deux établissements scolaires (lycée Champollion et école Chapou) en obligeant les véhicules à ralentir.



Derrière le COSEC, les travaux du plateau sportif débiteront courant septembre

Collège Marcel Marbou

Les installations sportives sur le point d'être rénovées

Créé au début des années 80, le plateau sportif extérieur jouxtant le gymnase du COSEC a été utilisé par des générations de collégiens. En dehors de quelques mises aux normes, les installations n'ont jamais été réhabilitées et sont aujourd'hui en mauvais état. En concertation avec le Conseil Général du Lot, la direction du collège Marbou et les professeurs d'éducation physique et sportive, la Ville de Figeac, propriétaire du site, a donc élaboré un projet pour rénover entièrement les équipements.

Le projet prévoit l'aménagement de **3 terrains de basketball**, **1 terrain de handball**, **1 piste de saut en hauteur**, **2 pistes de triple saut**, **5 couloirs de piste d'athlétisme** (100 m, 110 m haies

et course de fond) **et une aire de lancer de poids**. L'ensemble du mobilier sportif (panneaux, cages et filets...) sera également renouvelé.

Les abords seront engazonnés et un cheminement piétonnier en enrobé de couleur ocre sera créé entre les pistes et les terrains. Pour faciliter et sécuriser la liaison entre le gymnase et les installations extérieures, des escaliers équipés de garde-corps seront aménagés. Au bout des pistes d'athlétisme, le talus sera nettoyé et la clôture refaite. Un filet pare-ballon sera installé côté route.

Le coût global de l'opération est estimé à 270 000 € TTC (dont 204 500 € de travaux). Le Conseil Général du Lot participera à hauteur de 60 % de la dépense

HT, soit 135 500 €, et la Ville de Figeac financera le solde.

Les travaux doivent débiter courant septembre et durer neuf semaines ; période durant laquelle les cours d'E.P.S. seront dispensés au stade de Panafé ou dans le gymnase selon les conditions météorologiques. Au retour des vacances de Toussaint, les collégiens et leurs enseignants devraient pouvoir profiter d'un plateau sportif flambant neuf.

Comme pour le gymnase du COSEC, la priorité est donnée au collège mais, en dehors du temps scolaire, la Ville souhaite ouvrir le plateau et ses installations aux clubs de handball, basket et athlétisme en lien avec l'Office Intercommunal du Sport.

vite dit

Champ Saint-Barthélémy Installation d'une borne pour les camping-cars



Le projet de réaménagement de l'aire d'accueil des camping-cars située boulevard du Colonel Teulié doit débiter d'ici la fin de l'année. Afin de maintenir le service le temps des travaux, une nouvelle borne Euro-Relais a été installée sur le parking du Champ Saint-Barthélémy.

Equipée d'un monnayeur à pièces, elle permet aux camping-caristes de faire le plein d'eau potable, de vidanger leurs eaux usées et de procéder au rechargement électrique de leur véhicule.

Les travaux de terrassement, les raccordements aux différents réseaux et l'enrobé ont été réalisés par les services techniques municipaux. La borne a été installée et mise en service par une société spécialisée. Coût de l'opération : 11 000 € TTC.

Forum des associations figeacoises

En complément du Forum des clubs sportifs de l'O.I.S., la Ville de Figeac organise **samedi 27 septembre à l'Espace Mitterrand** un Forum ouvert à toutes les associations autres que sportives. L'occasion pour ces dernières de présenter leurs activités et pour le public de découvrir la richesse du tissu associatif de la Commune.

Entrée libre
Ouvert de 10 h à 12 h
et de 14 h à 18 h

Point d'Accès au Droit Une permanence de notaires

Service gratuit et ouvert à tous, le Point d'Accès au Droit regroupe différentes associations et structures pouvant délivrer informations et conseils juridiques dans divers secteurs : famille (CIDFF), logement (ADIL), consommation (UFC Que Choisir), aide aux victimes (ALAVI). Un écrivain public et des avocats sont également présents pour répondre à vos questions et vous aider dans vos démarches. A noter, les consultations juridiques des avocats (CDAD) ont lieu 1 mois sur 2 et non plus tous les mois. Depuis début août, **des notaires** tiennent également une permanence gratuite **tous les 2 mois, le 2^{ème} lundi du mois, de 9 h à 12 h (sur rendez-vous)**.

Point d'Accès au Droit de Figeac : Tribunal - boulevard Juskiewenski - Tel : 05 65 38 95 19
Ouvert le lundi et le jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et le mercredi de 13h30 à 17h.

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

Restauration scolaire

Un engagement : manger sain et équilibré !



En 2013, 66 540 repas ont été servis dans les écoles par le restaurant scolaire (*), soit une moyenne de 479 repas par jour. La fréquentation, en constante augmentation, s'explique notamment par la qualité des repas qui figure au premier plan des préoccupations de l'équipe dirigée par Jacques Rival. Encore cette année, pour que tous les enfants puissent bénéficier de ce service, la Ville a décidé de ne pas augmenter les tarifs : de 0,76 € à 3,05 €, selon le quotient familial.

Une démarche "Qualité" appliquée au quotidien

• Vigilance sur la sécurité alimentaire :

La cuisine centrale possède un agrément sanitaire et, en matière d'hygiène, les normes en vigueur sont appliquées quotidiennement : plan de nettoyage, contrôle des produits à la réception et à la livraison, relevé de température, traçabilité des produits et analyses microbiologiques.

• Des produits de qualité cuisinés de façon traditionnelle :

Les viandes sont toutes labellisées, le poisson, les légumes et les fruits sont frais, le fromage blanc et les yaourts sont fermiers. Des denrées issues de l'agriculture biologique (légumes, produits laitiers...) sont également introduites dans l'élaboration des menus.

Tous les achats passent par des circuits d'approvisionnement courts. Les produits sont sélectionnés selon un cahier des charges très précis. Les fournisseurs s'engagent notamment à ne livrer que des produits sans O.G.M. (**).

Enfin, les repas sont préparés en liaison chaude, c'est-à-dire sur place, le jour même et de façon traditionnelle.



• Des menus variés et équilibrés :

Depuis plusieurs années, le restaurant scolaire suit les recommandations du GEMRCN (***) établies dans le cadre du « Programme National Nutrition Santé ». Pour asseoir sa démarche, la Ville a signé l'an dernier la Charte "Villes Actives du PNNS". Le but est d'améliorer la qualité nutritionnelle des repas pour lutter notamment contre le surpoids et l'obésité chez les jeunes. Des outils ont donc été mis en place pour vérifier la composition des repas, la fréquence de présentation des plats et la taille des portions selon l'âge. Au final : moins de gras, moins de sucre, moins de sel, plus de fer et de calcium et des grammages adaptés aux besoins des enfants.

Les menus sont ensuite examinés et soumis à la validation du médecin scolaire et d'une équipe de diététiciennes indépendantes.

Dans ce cadre, les produits industriels (poisson pané, plats cuisinés...) ont été bannis et la composition des collations matinales proposées aux enfants a été allégée en sucre.



• P.A.I. obligatoire en cas d'allergie alimentaire :

Les enfants présentant une allergie alimentaire peuvent déjeuner à la cantine sous réserve de la mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé avec le médecin scolaire. Les familles doivent donc le préciser et fournir un certificat médical du médecin traitant au moment de l'inscription en Mairie.

Soucieux du respect de chacun, la cantine propose également des repas sans viande de porc, sans viande rouge et sans viande.

• Repas à thèmes et actions de sensibilisation :

Pour faire du repas un moment de plaisir et de détente, chaque trimestre un repas à thème donne l'occasion aux enfants de découvrir de nouvelles saveurs et d'éveiller leurs papilles. Régulièrement, l'équipe anime des ateliers de sensibilisation à la nutrition et participe chaque année à la "Semaine du Goût".

(*) Ne sont pas comptés les repas produits pour le Jardin d'Enfants, la Maison des Seniors et le Centre de Loisirs.

(**) Organisme Génétiquement Modifié

(***) Groupe d'études des marchés en restauration collective et nutrition



Rentrée scolaire

1020 élèves(*) ont repris le chemin de l'école



Mardi 2 septembre, après deux mois de vacances, les écoliers figeacois ont retrouvé leurs camarades de classe et de cour de récréation.

Au cours de la matinée, le Maire, André Mellinger, accompagné des élus membres de la commission des Affaires Scolaires et d'Astrid de la Motte, nouvelle Inspectrice de l'Éducation Nationale, se sont rendus dans les écoles figeacoises, au restaurant scolaire et au Jardin d'Enfants. Cette visite fut l'occasion de saluer les équipes enseignantes et les agents des écoles, de faire le point sur les effectifs - stables par rapport à l'an passé - et sur les différents travaux réalisés durant l'été.

Rythmes scolaires un bilan satisfaisant après une première année d'expérimentation

À Figeac, la réforme des rythmes scolaires est en place depuis la rentrée 2013 dans les écoles publiques. La concertation instaurée entre la Ville, la Fédération Partir (chargée de coordonner le projet pour les écoles élémentaires), l'Éducation Nationale, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, la CAF du Lot, la communauté éducative et les associations du territoire a permis d'élaborer un Projet Éducatif de Territoire

et un nouvel emploi du temps commun à toutes les écoles :

- 4 jours ½ de classe par semaine, la ½ journée supplémentaire étant fixée au mercredi matin.
- lundi, mardi, jeudi et vendredi, la classe se termine à 16 h, et, pour ceux qui le souhaitent, des activités péri-éducatives (A.P.E.) gratuites sont proposées jusqu'à 16 h 45 (voir encadré).
- à 16 h 45, le centre de loisirs périscolaire prend le relais jusqu'à 19 h 15.

Au terme de cette année d'expérimentation, le comité de pilotage du 19 juin a permis de réunir une nouvelle fois tous les partenaires (institutionnels, élus, enseignants, parents délégués et représentants des associations) pour faire un nouveau bilan d'étape et construire la feuille de route pour la nouvelle année scolaire en s'appuyant notamment sur le questionnaire qualitatif complété par les enfants et les parents. De plus, conformément aux engagements pris, une conférence animée le 20 juin dernier par Alain Bollon, intitulée "Nouveaux rythmes scolaires : quels bénéfices pour nos enfants ?", est venue s'inscrire dans cette démarche de concertation et d'échange avec les familles. Enfin, la Ville a renouvelé son adhésion au Réseau Français des Villes Éducatrices.

(*) Effectifs des écoles publiques et privées confondus

A.P.E. : mode d'emploi

Les activités péri-éducatives visent à éveiller la curiosité de l'enfant et à lui permettre de s'épanouir physiquement et intellectuellement.

Elles sont encadrées par différents partenaires associatifs et institutionnels (la Fédération Partir, l'École intercommunale de Musique, les clubs membres de l'Office intercommunal du Sport, A tous Sciences, l'Outil en Main...). Cette année, le musée Champollion et le service Patrimoine de la Ville participeront également.

- en maternelle, les enfants sont pris en charge par le personnel municipal, aidé ponctuellement par des intervenants extérieurs. Au 1^{er} trimestre, les plus jeunes découvriront l'éveil corporel, l'art visuel et une activité autour du poney.
- en élémentaire, les enfants bénéficient de plusieurs activités sportives et culturelles par semaine sous la forme d'un "parcours découverte". Au programme du 1^{er} trimestre : ateliers scientifiques, expression scénique, cinéma et trucage, art graphique et visuel, chant, comédie musicale, échecs, jeux de construction, disciplines sportives, activités manuelles / modelage, culture occitane...

Ces activités sont entièrement gratuites et ne sont pas obligatoires. Les parents qui le souhaitent peuvent donc venir chercher leur enfant à 16 h, après la classe. **Cependant, la participation aux activités est soumise à une inscription** (à l'année ou au semestre).

Les fiches d'inscription ont été distribuées dans les écoles avant la sortie des classes.

Pour les nouveaux arrivants, elles sont disponibles en Mairie, et sur le site www.ville-figeac.fr (rubrique Education).

Le planning des APE du 1^{er} trimestre est également consultable sur le site.

TRAVAUX : 92 900 € inscrits au budget 2014

Durant les deux mois d'été, les six écoles publiques ont fait l'objet de toutes les attentions afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions le jour de la rentrée. Services techniques municipaux et entreprises se sont relayés pour procéder au grand nettoyage (classes, couloirs, sanitaires, cours, jeux...), vérifier les installations (électricité, chauffage...), remplacer le mobilier ou le matériel informatique selon les besoins recensés auprès des directrices, notamment l'installation de tableaux blancs interactifs.

Des travaux, plus spécifiques, ont également été réalisés durant ces vacances ; d'autres sont d'ores et déjà programmés aux vacances de Toussaint ou de Noël.

- école Jean Moulin : réfection des peintures des 2 dortoirs
- école Maurice Lacalmontie : création d'un sas à l'entrée de la cour
- école Jean Marcenac : suppression du bac à sable
- école Paul Bert : réfection de la peinture d'une salle de classe
- école Louis Barrié : réfection de la peinture d'une cage d'escalier



Une partie du préau transformé en salle multi-activités

- école Jacques Chapou : réfection de la peinture d'une salle de classe, création d'une salle multi-activités dans une partie du préau, modification de la clôture entre l'école et le lycée Champollion.
- restaurant scolaire : agrandissement du réfectoire

De plus, la loi impose désormais aux Communes de contrôler l'air ambiant dans les établissements accueillant les jeunes enfants. Pour Figeac, cette obligation a représenté un investissement de 12 000 €. Deux analyses par an seront réalisées dans les trois écoles maternelles et le Relais Assistentes Maternelles.

Seconde extension de l'I.U.T.

Le chantier avance à grands pas



Le chantier du restaurant universitaire début août

Depuis son ouverture en 1995, l'Institut Universitaire de Technologie de Figeac n'a cessé de se développer. Près de 450 étudiants étaient inscrits l'an dernier. Construit sur les hauteurs de Nayrac, l'établissement a déjà fait l'objet d'une première extension en 2007 afin d'accueillir son 3^{ème} département. Pour répondre à la demande croissante de formation et à l'augmentation des effectifs, une seconde extension des locaux a été décidée. Le chantier est ouvert depuis le mois de février pour 16 mois de travaux.

A l'entrée du site, la construction du **restaurant universitaire** est déjà bien avancée. L'ossature du bâtiment de 800 m² est faite et les travaux se concentrent désormais sur le parement pierre de la façade. Il disposera d'une cuisine de production, d'une grande salle à manger de 400 places et d'une terrasse extérieure de 150 m² avec une vue imprenable sur Figeac. Les étudiants pourront y prendre leurs premiers repas en janvier 2015.

Sur le côté du bâtiment, la Ville de Figeac a financé la création d'un parking de 40 places.

A l'opposé, en prolongement de l'atelier de G.M.P., un autre bâtiment est sorti de terre. Ces 600 m² de nouveaux locaux abriteront le **pôle formation-innovation-recherche**. Opérationnel pour la rentrée 2015, il sera destiné aux enseignants-chercheurs et ouverts aux industriels locaux dans le cadre d'un partenariat avec l'établissement.

En parallèle, l'ancien restaurant sera réhabilité en locaux administratifs (infirmerie, salle des conseils et bureaux) et d'enseignement (TP, TD, salle informatique et laboratoire de langues). Des travaux d'accessibilité et de mise aux normes seront également réalisés sur les locaux existants afin d'améliorer leur fonctionnalité.

L'opération d'un montant total de 4 580 000 € est financée par l'Etat et la Région Midi-Pyrénées (1 550 000 € chacun), le Département du Lot et la Ville de Figeac (765 000 € chacun).



Jardin d'enfants

Une passerelle vers l'école maternelle

Votre enfant a entre 2 et 4 ans et vous cherchez un mode d'accueil qui lui permette de se familiariser progressivement avec l'environnement scolaire ?

Le Jardin d'Enfants "Les Coccinelles", est une structure « passerelle » gérée par la Ville et située dans l'enceinte de l'école maternelle Jean Marcenac.

Encadrés par une équipe de professionnels de la Petite Enfance, les enfants, chacun à leur rythme, y développent leur autonomie et apprennent la vie en collectivité.

Actuellement, des places sont encore disponibles.

La structure fonctionne toute l'année (5 semaines de fermeture annuelle) du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15. Aucune condition de propreté n'est exigée. Pour tout renseignement relatif à une inscription adaptée à vos besoins, n'hésitez pas à contacter la directrice au 05 65 33 43 47.

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

Entretien des espaces publics

La Ville se doit de montrer l'exemple



Désherbage thermique le long du Célé

vite dit

Encombrants et déchets verts Collectés gratuitement le 1^{er} lundi du mois

Pour les particuliers ne possédant pas de moyen de transport approprié pour se rendre à la déchetterie, la Ville de Figeac assure gratuitement le ramassage des encombrants et déchets verts le 1^{er} lundi de chaque mois.

Les encombrants (électroménager, mobilier, literie usagée, ferraille...) doivent être déposés la veille ou le matin de la collecte à proximité immédiate de l'entrée de la propriété, voire sur le domaine public, si cela n'est pas de nature à entraver le passage des usagers. Les déchets verts (tonte ou feuilles conditionnées en sacs ouverts et branchages en fagots) seront pris en compte dans la limite d'1 m³.

La collecte est assurée à la demande après inscription préalable (au plus tard le vendredi matin précédant le ramassage) auprès des services techniques au 05 65 50 34 83.

Ces dernières années, la Ville de Figeac s'est engagée dans une démarche globale de protection de l'environnement et de la ressource en eau à travers différentes actions : Schéma Directeur d'Assainissement, SPANC, Contrat de Rivière Célé, nouvelle station d'épuration... Concernant l'entretien des espaces publics, après la mise en place d'un plan communal de désherbage, la Commune a décidé d'aller encore plus loin et envisage, à terme, de ne plus utiliser de produit phytosanitaire.

Dans le cadre du plan communal de désherbage mis en place il y a trois ans, les agents chargés de l'entretien des espaces publics (*) ont été formés à l'utilisation raisonnée des produits chimiques. Ainsi, sur les secteurs les plus sensibles (centre ancien, le cimetière et le long du Célé), les traitements phytosanitaires ont été bannis au profit d'une technique alternative, le désherbage thermique. Dans les quartiers périphériques et les lotissements, si les désherbants sont encore utilisés, ils sont appliqués au minima grâce à un dosimètre qui permet de délivrer la dose juste et efficace. Sur le reste de la Commune, l'entretien

des chemins et bordures des voies est assuré par débroussaillage mécanique.

De même qu'aux serres municipales, les produits phytosanitaires ont tous été remplacés par des parasites naturels, type coccinelles, pucerons et autres insectes.

Objectif "zéro phyto"



Pour l'accompagner dans sa démarche, la Ville a récemment sollicité la FREDON (**) de Midi-Pyrénées, qui intervient déjà auprès de nombreuses collectivités locales. Cet engagement implique notamment d'adhérer à la Charte nationale d'entretien des espaces publics qui compte 3 niveaux : "1 feuille : traiter mieux", "2 feuilles : traiter moins" et "3 feuilles : ne plus traiter chimiquement".

Compte tenu des efforts déjà engagés, Figeac peut actuellement prétendre à une labellisation "2 feuilles". Elle vise désormais le niveau 3, autrement dit le "zéro phyto". **Pour y parvenir, deux à trois ans seront nécessaires** le temps de mettre en place des techniques alternatives - solutions préventives (type paillage, plantes couvre-sol) et curatives (désherbage mécanique, thermique et manuel) - d'acquiescer les équipements nécessaires et de former le personnel.

En parallèle, afin que les mentalités évoluent et que chacun se sente concerné, des actions de sensibilisation auprès des habitants, des scolaires et des jardiniers amateurs (réunions de quartier, expositions) seront organisées avec l'aide de la FREDON.

Cette prestation a un coût pour la Ville : 1 125 € la première année (financés à 50 % par l'Agence de l'Eau) et 1 000 € les années suivantes. Une fois obtenu, le label est valable un an. Pour le conserver, des contrôles seront effectués tous les ans.

(*) Services Espaces Verts, Propreté et Voirie / (**) Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles des Cultures

Livres Anciens et Métiers d'Art

Un salon organisé par le
Rotary Club de Figeac



Les 11 et 12 octobre, à l'Espace Mitterrand, **25 libraires spécialisés en ouvrages anciens** présenteront des œuvres dans les domaines les plus variés : littérature, poésie, histoire, géographie, régionalisme, religion, ésotérisme ou bande dessinée... Des lithographies, estampes et autres documents des siècles passés seront également disponibles. Simple amateur du genre ou collectionneur, chacun devrait pouvoir trouver la perle rare aux meilleures conditions.

Pour cette 8ème édition, le Rotary Club de Figeac a souhaité associer aux libraires une douzaine d'artisans d'art. Fabricants de vitraux, de papiers marbrés, restauratrice de tableaux et statues, enlumineur, tailleur de pierre, artiste lissier, coutelier, graveur, peintre en trompe-l'œil, fondeur de bronze, tisserand ou relieur d'art, ils sont tous passionnés par leur métier et vous accueilleront sur leur stand pour vous expliquer leur travail au quotidien et vous proposer leurs réalisations.

Fidèle à ses valeurs, le Rotary Club de Figeac utilisera le bénéfice de cette manifestation pour venir en aide aux personnes les plus démunies à travers différentes actions locales de solidarité.

Samedi 11 octobre (14 h - 19 h)
et dimanche 12 octobre (10 h - 18 h)

Espace Mitterrand

Entrée : 2 € (gratuit pour les moins de 12 ans).

Le catalogue ainsi qu'un stylo spécialement réalisé pour l'occasion seront gracieusement remis à chaque visiteur.



Semaine de l'étudiant

Des rendez-vous culturels ouverts à tous

Du 8 au 17 octobre, Figeac et le Grand-Figeac fêtent leurs étudiants ! Pour cette 4ème édition, une dizaine de partenaires (*) se sont mobilisés pour élaborer avec les étudiants un véritable programme culturel. **Ces rendez-vous sont offerts aux étudiants et lycéens et ouverts à tous !**

Les grandes lignes du programme :

- en ouverture, **scène ouverte et concert** : mercredi 8 octobre, à 19 h, site de l'I.U.T.
- **Murder Party**, enquête-jeu au Musée Champollion : jeudi 9 octobre à 18 h.
- **irdwatchnig 4x4**, balade chorégraphique et sensorielle en ville : samedi 11 et dimanche 12 octobre (plusieurs départs de l'Office de Tourisme).
- **Ici Figeac... à vous la terre !**, émission de radio en public et projection de courts métrages : lundi 13 octobre, à 19 h au cinéma Charles-Boyer.
- **Concours "Selfie : Je lis"** : jusqu'au vendredi 3 octobre, assis, debout, perché, à l'IUT au lycée, dans votre cuisine ou dans la rue : prenez-vous en photo en mode "Selfie : Je lis".
- **Soirée selfies et courts métrages**, mardi 14 octobre, à 19 h au cinéma Charles-Boyer.

• Virée à Cajarc : **pétanque, découverte des œuvres du sculpteur Gyan Panchal, réalisation de sérigraphies pour les "promos" étudiantes, apéritif dinatoire, spectacle d'un Griot et conteur Peul...** : mercredi 15 octobre, à partir de 15 h au Centre d'art contemporain puis à la salle des fêtes de Cajarc (bus gratuit au départ de l'IUT de Figeac).

• concert de clôture **Lot Of Sound ! avec Zebda, DJ Greem C2C/Hocus Pocus, et KKC Orchestra**, jeudi 16 octobre, à 20 h 30, à l'Espace Mitterrand.

• **Journée de la solidarité**, vendredi 17 octobre avec le Centre Social de Figeac.

L'opération, de dimension régionale, connaît à Figeac un succès croissant depuis la première édition en 2011. Elle est coordonnée par les Affaires culturelles du Grand-Figeac avec le soutien de l'Université de Toulouse, d'Avant Mardi, de la Ville de Figeac, du Grand-Figeac et de l'IUT de Figeac.

Pour en savoir plus :

Services culturels du Grand-Figeac
2, bd Pasteur - 05 65 34 24 78
servicesculturels@grand-figeac.fr
www.culture-grand-figeac.fr

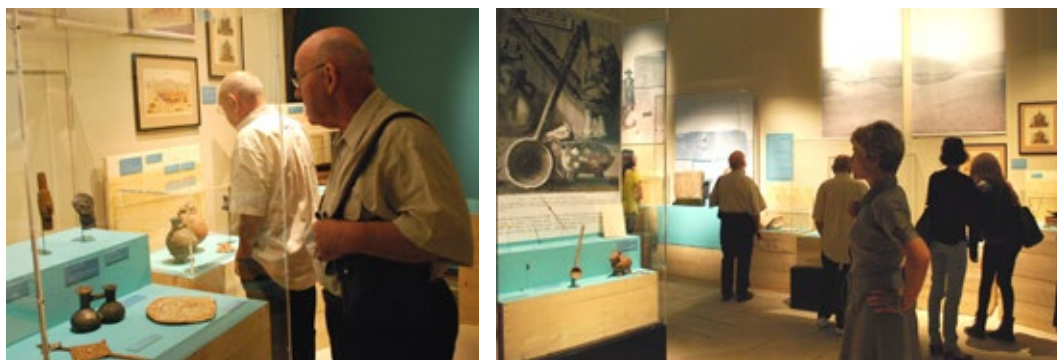
(*) Les partenaires de l'édition 2014 : la saison de spectacles "Correspondances", le réseau des bibliothèques et les cinémas du Grand-Figeac, le service du Patrimoine de la Ville de Figeac, le Musée Champollion-Les Ecritures du Monde, la Maison des Arts Georges Pompidou, l'Espace Jeunes et le Centre Social de Figeac, la radio Antenne d'Oc, les associations Derrière le Hublot, Africajarc et La Chambre de Télémaque.



Exposition "40 ans dans les Andes"

Plus que quelques jours pour découvrir l'itinéraire oublié de Théodore Ber !

Depuis le 28 juin, l'annexe du musée accueille l'exposition "40 ans dans les Andes" consacrée à Théodore Ber, Figeacois oublié jusqu'à la redécouverte récente de ses carnets de voyage, rédigés entre 1860 et 1900 alors qu'il vivait dans les Andes.



Carnets intimes, journaux et autres documents - en provenance des Archives nationales et des Archives municipales de Figeac - sont exposés au regard d'un grand nombre de pièces péruviennes et boliviennes collectées par Théodore Ber et prêtées par de grandes institutions françaises comme le musée du quai Branly, la Société d'Anthropologie de Paris et le musée d'Archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye. Proposée par le musée Champollion-les Ecritures du Monde et le service du patrimoine de Figeac, l'exposition est encore ouverte au public pour quelques jours. A préciser, **lors du week-end de clôture, les 4 et 5 octobre, l'entrée sera exceptionnellement libre et gratuite.**

Jusqu'au 5 octobre, à l'annexe du musée

Tous les jours, sauf le lundi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h

3 € (exposition seule) / 7 € (billet musée + exposition)

A voir également sur le site de la Ville (rubrique Web TV), le reportage réalisé par Canal fi.

Le couple royal danois de passage à Figeac



Dimanche 17 août, le reine Margrethe et son époux le prince Henrik, couple souverain du Danemark, ont honoré de leur présence la Ville de Figeac. Profitant d'un séjour dans le Lot - leur château de Cayx est situé sur la Commune de Luzech - ils étaient venus, en toute simplicité, visiter le musée Champollion-les Ecritures du Monde et l'exposition temporaire "40 ans dans les Andes", consacrée à Théodore Ber.

Pour les accueillir, le Maire, André Mellinger, était accompagné de son épouse et de Christine Gendrot, adjointe à la Culture. Benjamin Findinier, directeur des musées de Figeac, a ensuite guidé le couple royal.

vite dit

Musée Champollion - les Ecritures du Monde

prochains rendez-vous

Du 21 septembre au 5 octobre :
cycle cinéma sud-américain



Afin de poursuivre la découverte du continent sud-américain, le musée et les services culturels du Grand-Figeac proposent **un cycle cinéma**. Au programme : **deux films**, *El Limpiador* d'A. Saba (Pérou, 2013) et *Les soeurs Quispe* de S. Sepulveda (Chili, 2014) et **deux documentaires**, *Lucanamarca* de C. Cardenas et H. Gálvez (Pérou, 2012) et *Nostalgie de la lumière* de P. Guzmán (Chili, 2010).

Samedi 18 octobre :

**dans le cadre de la Fête
de la Science**

- ▶ 14 h 30 - 16 h : **visite guidée théâtralisée** autour des sciences et de l'écrit, co-animée par F. Guérin de l'association "Les chemins buissonniers" et un médiateur du musée.
- ▶ 16 h - 18 h : "on joue aux scientifiques en herbe !", **expériences de laboratoire** de science sur le contrôle du mouvement de l'écriture, l'écriture en miroir et la reconnaissance de la typographie animées par des étudiants et professeurs de l'université Paul Sabatier de Toulouse.
- ▶ 18 h : **conférence** "L'écriture, de la main au cerveau" par le Pr Pier-Giorgio Zanone sur les sciences neurocomportementales de l'écriture et de plonger au cœur de la problématique de la production du langage écrit.

Espace réservé à l'expression des conseillers municipaux

Conformément à la loi du 27 février 2002, relative à la "démocratie et aux libertés", les différents conseillers municipaux disposent d'un espace de libre expression dans le journal de la Ville. Cette liberté est valable y compris pour les erreurs de style et d'orthographe. Les propos tenus n'engagent que les auteurs. Toute attaque ou mise en cause personnelle est interdite de publication dans cet espace conformément à la législation en vigueur.

Liste **Renouveau pour Figeac**

Peu à peu, les commissions, plus ou moins actives, se mettent en place. **Un seul conseil municipal depuis le 18 avril** ; merci à nos amis qui y ont assisté. Le **local de l'opposition** existe enfin : éloigné de la mairie, 2 étages à monter, équipement rudimentaire. Ce ne peut être que du provisoire ; nous espérons qu'une pièce se libérera dans la mairie ou qu'un adjoint ira s'installer dans ce lieu charmant ! Nous sommes invités aux **trop nombreux vins d'honneur** offerts par la municipalité

mais, lorsqu'une réunion est organisée place de la Halle **pour discuter des problèmes de circulation, nous ne sommes pas conviés** : les commerçants concernés ont-ils interpellé le maire au passage et la Dépêche se trouvait-elle là par hasard ? **"Renouveau pour Figeac" a tenu son AG fin juin** ; de nouveaux membres se sont inscrits et mis aussitôt au travail. Merci à eux, continuons, il y a de quoi construire une véritable alternative pour notre ville !

Les conseillers municipaux : **Henri Szwed, Nicole Dargegen, Bernard Prat, Aurélie Barateau**

Expression des conseillers municipaux **Chantal Bergès, Philippe Brouqui, Patricia Gontier et Stéphane Dupré**

Les élus de **Vivre Figeac**, fidèles à leur programme et à leur engagement ont demandé en conseil municipal que :

- la promesse d'ouvrir le parking place Vival le samedi après-midi soit tenue rapidement,
- les parkings soient gratuits le samedi après-midi,
- une étude sur la tarification de l'eau soit réalisée,
- un travail sur les terrains vacants et disponibles soit mené.

Réponse : cela va être étudié. A suivre donc.

Par ailleurs, nous revendiquons la nécessité d'un **projet municipal** avec des objectifs et des priorités plus clairs et nettement définis. Que veut-on pour notre ville ?

On ne peut se contenter de projets ponctuels, isolés et à court terme. Sinon **l'Agenda 21** promis, restera à nouveau lettre morte comme dans le mandat précédent. Sinon la municipalité continuera à céder des terrains communaux pour privilégier des grands distributeurs au détriment de l'image d'une entrée de ville stratégique et du **commerce local**.

Liste **Figeac Ensemble - Majorité Municipale**

Depuis l'installation du Conseil Municipal, les élus de la Majorité ont repris leurs dossiers en main.

Certains étaient bien avancés, comme l'organisation des Masters de Pétanque, d'autres demandaient une touche finale comme les manifestations culturelles de cet été ou la préparation de la rentrée.

Enfin, des dossiers ont fait l'objet d'une réflexion approfondie et de concertation avec les personnes concernées, comme le **stationnement autour de la Halle** ou **l'accès au centre ville le samedi après-midi** : riverains, commerçants sédentaires ou forains ont été invités à donner leur avis, avant les prises de décision.

Aujourd'hui, la Ville bouge. Des mots, nous sommes passés aux actes.

Le Maire : **André Mellinger**

Les adjoints :

Bernard Landes, Marie-France Colomb, Christiane Sercomanens, Guillaume Baldy, Christine Gendrot, Antoine Soto, Pascal Bru, Anne Laporterie

Les conseillers municipaux (dont 7 délégués) :

Martin Malvy, Roland Gareyte, Christian Caudron, Marta Luis, Marie-Claire Luciani, Michel Lavayssière, Josiane Lajat, Lionel Bodi, Monique Larroque, Maurice Pons, Amélie Roussilhe, Nathalie Faure

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVE PUBLICITAIRE